LES « 33^{èmes} BOUCLES ZUYDCOOTOISES » CAP SUR LA FORME

Nous, Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

Vu le Code de la Route, L411-1 à 411-7,

Vu la demande formulée par l'Association "Cap sur la Forme" afin d'organiser les 33èmes Boucles Zuydcootoises le samedi 3 juin 2023,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité tout en facilitant le bon déroulement de cette épreuve.

ARRETONS

Article 1: La circulation sur la voie verte sera interdite le samedi 3 juin 2023 au passage de la course.

Article 2: L'accès au camping de l'Estran sera interdit pendant la course.

Article 3: La circulation sera perturbée pendant la course et sera régulée par les cibistes positionnés à l'angle du chemin des Dunes et du Boulevard Vancauwenberghe et à l'angle du Boulevard Vancauwenberghe et de l'allée du Docteur Jeanne Nigoul.

Article 4 : Le stationnement sera interdit du vendredi 02 juin 2023 dès 18 heures au samedi 3 juin 2023 à 20 heures sur toutes les voies :

- Rue des Dunes (du passage à niveau à la rue de Valenciennes)
- Voie communale, voie verte
- Allée du Docteur Jeanne Nigoul
- Rue du Sémaphore (parking de l'Espace Robert Merle, parking réservé aux bus, devant le camping de l'Estran et aux alentours).
- **Article 5** : L'association organisatrice "Cap sur la Forme" assurera la sécurité de l'épreuve en plaçant en nombre suffisant des commissaires de course.
- Article 6 : Les commissaires de course seront autorisés à appliquer le présent arrêté.
- Article 7: Le présent arrêté sera adressé à :
 - Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque,
 - Monsieur le Chef de la Gendarmerie de Ghyvelde,
 - Monsieur le Directeur de l'Hôpital Maritime Vancauwenberghe,
 - Madame Doriane SUZAN, présidente de cap sur la forme,
 - Madame Stéphanie SPRIET, gérante du Camping de l'Estran.
- **Article 8**: Certifié exécutoire après notification le 16 mars 2023.

Fait à Zuydcoote, 21 mars 2023 Pour le Maire et par délégation, Le 1^{er} Adjoint,

Johnny DECOSTER